PARTI SOCIALISTE A L'AVANT-GARDE DE LA Ve REPUBLIQUE

Aux Electrices et aux Electeurs
de la Circonscription Pamiers - Saint-Girons

Mes chers Concitoyens,

Le 1er juin 1958, j'avais l'honneur d'accorder l'investiture au gouvernement présidé par le général de Gaulle, et je lui votais, en votre nom, les pouvoirs nécessaires à la réforme des institutions républicaines.

Le 28 septembre, nous approuvions, à la majorité que vous savez, la nouvelle Constitution.

Le 23 novembre, vous compléterez cette œuvre par le choix des hommes qui orienteront la politique du pays.

Car la réforme des institutions ne sera bénéfique que si elle permet le redressement national.

Or, **une tâche grandiose s'offre à vos représentants** dans les projets du gouvernement actuel :

- la pacification de l'Algérie française, son plan d'équipement à partir des sources d'énergie du Sahara, réalisé dans l'égalité des droits politiques et lui apportant le niveau de vie le plus élevé du monde musulman,
- le rehaussement du prestige français et la contribution efficace d'une France forte à l'équilibre mondial et à la sauvegarde de la paix,
- le resserrement de la communauté France-Afrique dont le potentiel économique et humain se compare à celui de l'U.R.S.S. ou des Etats-Unis,

et dans cette communauté, la perspective : du plein emploi pour nos jeunes, du pouvoir d'achat augmenté pour tous les travailleurs, à la campagne comme à la ville, de la retraite et des soins assurés à tous les vieux, des régions déshéritées, et d'abord l'Ariège, retrouvant leurs activités dans l'élan de la prospérité générale.

Tout cela est possible, tout cela est prochain, si nous maintenons à la République un gouvernement stable et l'incomparable prestige de son chef, et si votre député l'appuie d'une **confiance sans réserve.**

Dans notre circonscription, la situation est heureusement sans équivoque.

M. Daraud et M. Galy-Gasparrou ont été, depuis le premier jour, les hommes du refus.

Quelles épreuves aurions-nous connues si, en mai dernier, le Parlement les avait suivis ?

Et à quel régime retournerions-nous si, ensemble, ils triomphaient demain ?

Vous pourrez donc choisir avec netteté.

Car, c'est l'heure du renouveau, l'heure où nous voyons des hommes de toutes tendances travailler ensemble au bien public ; et, socialiste, je vous dis ma fierté de l'apport fourni, par mes amis, et singulièrement par Guy Mollet et Robert Lacoste, au salut commun.

A cette union, j'apporte une détermination qui ne faiblit pas et le crédit des hautes fonctions que j'ai exercées.

Elu par vos suffrages, je les consacrerai à l'ARIÈGE, à la RÉPUBLIQUE, à la FRANCE.

RENÉ DÉJEAN,
Adjoint au Maire et Conseiller général de St-Girons,
Député sortant.
Président de la Commission du suffrage universel
de l'Assemblée nationale.
Vice-Président du Comité consultatif constitutionnel.

Imp. GADRAT-DOUMENC, Foix.